RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

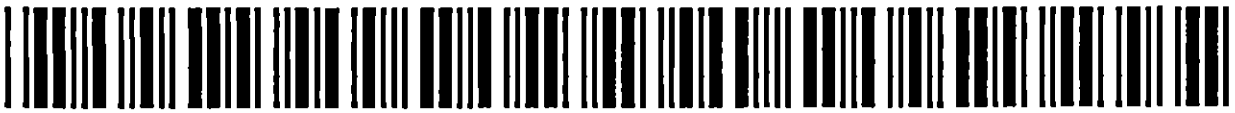
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 15226
Numéro SIREN : 439 348 988
Nom ou dénomination : MERCURE & RODACH MANAGEMENT et CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2019 sous le numéro de dépôt 21160



20190211602018

DATE DEPOT : 03/04/2019

N° DE DEPOT : 21160

N° GESTION : 2001B15226

N° SIREN : 439348988

DENOMINATION : MERCURE & RODACH MANAGEMENT et CONSEILS

ADRESSE : 65 avenue Paul Doumer 75116 Paris

MILLESIME : 2018

.

MERCURE & RODACH MANAGEMENT ET CONSEILS
Société par Actions Simplifiée au capital de 107 300€
Siège social : 65, avenue Paul DOUMER
75116 PARIS

SIREN 439 348 988 RCS PARIS

Greffe du Tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
04 AVR. 2019
Sous le N° : 2M60K

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 1er FÉVRIER 2019

Le premier février deux mille dix-neuf, à 17h10 et sur convocation du Président, l'actionnaire unique de Mercure & Rodach Management et Conseils s'est réuni à Hazebrouck, 117 Route de Borre, en Assemblée Générale Mixte et a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

I. De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :
- Approbation des comptes et quitus ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation du rapport du CAC ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

II. De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :
- Cession fonds de commerce EC (Fico-gestion et Mercure & Rodach) ;
- Accord signature rapports CAC ;
- Prêt à la consommation d'action ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Est présent ou représenté : la SAS RSGA Conseil, représentée par Monsieur Nicolas MEURIN.

Monsieur Nicolas MEURIN constate que la totalité des actions composant le capital sont rassemblées ; en conséquence, l'actionnaire unique peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Monsieur Frédéric BITBOL, Commissaire aux Comptes et régulièrement convoqué, est absent.

Monsieur Nicolas MEURIN dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- le rapport du Président ;
- le texte des décisions.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées à l'actionnaire unique plus de huit jours avant la date de la présente réunion, et qu'il a eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au Président.

Monsieur Nicolas MEURIN donne ensuite lecture du rapport du Président et ouvre la discussion.

De la Compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIERE DECISION
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2018 approuve ledit rapport du Président ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2018 lesquels font apparaître un bénéfice comptable de 170.379,61 euros.
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale prend également acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 dudit code et qu'aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39-5 dudit code n'est intervenue.
En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION
L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 août 2018 s'élevant à 170.379,61 euros en report à nouveau.

TROISIEME DECISION
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME DECISION
L'assemblée générale autorise l'intégration fiscale de la SAS MERCURE & RODACH Management et Conseils au groupe d'intégration de Révigestion.

De la Compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

CINQUIEME DECISION
L'assemblée générale approuve la cession du fonds de commerce d'expertise comptable de la société Mercure & Rodach management et conseil à la société MREC, pour un montant de 1 247 714 €.

SIXIEME DECISION
L'assemblée générale approuve la cession du fonds de commerce d'expertise comptable de la société Fico Gestion à la société MREC, pour un montant de 173 869 €.

SEPTIEME DECISION
L'assemblée générale donne délégation à :
- Sylvain SZNEK
- Stéphane RODACH

Pour signer au nom et pour le compte de la société Mercure & Rodach, et Fico Gestion, les rapports CAC pour lesquels elles sont mandatées

HUITIEME DECISION
L'assemblée générale décide, dans le respect des conditions spécifiques d'exercice de la profession de commissaire aux comptes, d'agréer et d'autoriser les prêts à la consommation d'actions suivants :
- Monsieur Sylvain SZNEK, prêt à la consommation d'une action ordinaire, dépendant du capital social de la société FICO GESTION / MERCURE & RODACH,
- Stéphane RODACH prêt à la consommation d'une action ordinaire, dépendant du capital social de la société FICO GESTION / MERCURE & RODACH,

Emportant transfert de propriété à compter de ce jour au profit de ces derniers, valant ordre de mouvement de titre dépendant du capital social de la société FICO-GESTION / MERCURE & RODACH.
A cet effet, l'assemblée générale charge Monsieur Nicolas MEURIN, de veiller à ce que le transfert de propriété des actions prêtées soit transcrit dans les registres de la société FICO-GESTION / MERCURE & RODACH aux noms de ces-derniers, à compter de ce jour.

NEUVIEME DECISION
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.
Il a été dressé le présent procès-verbal.

Le Président

L'Actionnaire unique

CERTIFIE CONFORME
à l'ORIGINAL le 01/04/19

Frédéric BITBOL
Expert-Comptable & Commissaire aux Comptes
88, Rue de Courcelles
75008 – PARIS
Tél : 01 56 95 08 40
FAX : 01 56 95 08 59
E-Mail: fbitbol@extentis.fr

MERCURE & RODACH MANAGEMENT ET CONSEILS
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 107 300 Euros
65 avenue Paul Doumer – 75116 PARIS
R.C.S. PARIS 439 348 988

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2018

Ce rapport contient 20 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2018

A l'associé unique,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de MERCURE & RODACH MANAGEMENT et CONSEILS relatifs à l'exercice de 11 mois clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er octobre 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations portées sur l'ensemble des états financiers s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la société relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes

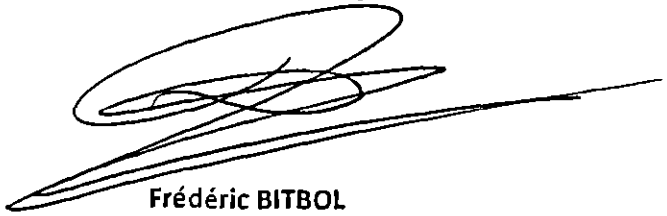
ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 janvier 2019



Frédéric BITBOL
Commissaire aux comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/10/2017 au 31/08/2018 (11 mois)			Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	31 462	31 282	180	254	- 74
Fonds commercial	1 003 292		1 003 292	1 003 292	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	91 129	68 140	22 989	29 731	- 6 742
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	900 000		900 000	900 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	12 478		12 478	12 478	
TOTAL (I)	**2 038 361**	**99 422**	**1 938 939**	**1 945 755**	**- 6 816**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	1 481 503	275 176	1 206 327	889 910	316 417
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	3 971		3 971	5 030	- 1 059
. Personnel				1 163	- 1 163
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	76 311		76 311	21 725	54 586
. Autres	219 447		219 447	225 018	- 5 571
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 163		1 163	42 679	- 41 516
Charges constatées d'avance	26 133		26 133	41 635	- 15 502
TOTAL (II)	**1 808 529**	**275 176**	**1 533 353**	**1 227 160**	**306 193**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**3 846 889**	**374 598**	**3 472 291**	**3 172 915**	**299 376**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/10/2017 au 31/08/2018 (11 mois)	Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : Euros)	107 300	107 300	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	500	500	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	10 730	10 730	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	50 196	472 361	- 422 165
Résultat de l'exercice	170 380	272 835	- 102 455
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	**339 105**	**863 726**	**- 524 621**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	43 507	43 507	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	**43 507**	**43 507**	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	201 237	315 212	- 113 975
. Découverts, concours bancaires	476 577	527 448	- 50 871
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers		11 103	- 11 103
. Associés	1 296 437	650 244	646 193
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	414 492	173 307	241 185
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	43 573	81 233	- 37 660
. Organismes sociaux	51 344	53 308	- 1 964
. Etat, impôts sur les bénéfices	32 078	18 507	13 571
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	355 428	197 171	158 257
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	16 058	13 221	2 837
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	174 990	186 331	- 11 341
Produits constatés d'avance	27 465	38 598	- 11 133
TOTAL (IV)	**3 089 679**	**2 265 682**	**823 997**
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**3 472 291**	**3 172 915**	**299 376**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	du 01/10/2017 au 31/08/2018 (11 mois)			Exercice precedent 30/09/2017 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	2 226 426		2 226 426	2 205 695	20 731	0,94
Chiffres d'affaires Nets	**2 226 426**		**2 226 426**	**2 205 695**	**20 731**	**0,94**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			2 245	13 360	- 11 115	-83,20
Autres produits			25 569	84 297	- 58 728	-69,67
Total des produits d'exploitation			**2 254 241**	**2 303 352**	**- 49 111**	**-2,13**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			1 034 077	941 898	92 179	9,79
Impôts, taxes et versements assimilés			34 765	56 810	- 22 045	-38,80
Salaires et traitements			610 238	704 808	- 94 570	-13,42
Charges sociales			214 646	276 918	- 62 272	-22,49
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 816	20 438	- 13 622	-66,65
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant				7 398	- 7 398	-100
Dotations aux provisions pour risques et charges				4 109	- 4 109	-100
Autres charges			28 177	28 255	- 78	-0,28
Total des charges d'exploitation			**1 928 719**	**2 040 633**	**- 111 914**	**-5,48**
RESULTAT EXPLOITATION			**325 522**	**262 719**	**62 803**	**23,91**
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations				145 000	- 145 000	-100
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers				145 000	- 145 000	-100
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			44 276	63 078	- 18 802	-29,81
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			44 276	63 078	- 18 802	-29,81
RESULTAT FINANCIER			**-44 276**	**81 922**	**- 126 198**	**154,05**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			**281 245**	**344 641**	**- 63 396**	**-18,39**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du 01/10/2017 au 31/08/2018 (11 mois)	Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	32 683	202	32 481	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		29 968	- 29 968	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	**32 683**	**30 170**	**2 513**	**8,33**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-32 682**	**-30 170**	**- 2 512**	**8,33**
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	78 183	41 636	36 547	87,78
Total des Produits	**2 254 241**	**2 448 352**	**- 194 111**	**-7,93**
Total des charges	**2 083 861**	**2 175 518**	**- 91 657**	**-4,21**
RESULTAT NET	**170 380**	**272 835**	**- 102 455**	**-37,55**
Dont Crédit-bail mobilier	6 984	5 283	1 701	32,20
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

MERCURE & RODACH Management et Conseils

ANNEXE

Période du 01/10/2017 au 31/08/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2018 a une durée de 11 mois.
L'exercice précédent clos le 30/09/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 472 291,40 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 170 379,61 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/12/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

MERCURE & RODACH Management et Conseils

ANNEXE

Période du 01/10/2017 au 31/08/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 28 828 EUROS

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

MERCURE & RODACH Management et Conseils

ANNEXE

Période du 01/10/2017 au 31/08/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

2.3 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

NEANT

MERCURE & RODACH Management et Conseils

ANNEXE

Période du 01/10/2017 au 31/08/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 003 292 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*1 003 292*		*1 003 292*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*1 003 292*		*1 003 292*	

3.2 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 2 038 361 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*1 034 754*			*1 034 754*
Immobilisations corporelles	*91 129*			*91 129*
Immobilisations financières	*912 478*			*912 478*
TOTAL	*2 038 361*			*2 038 361*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 99 422 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*31 208*	*74*		*31 282*
Immobilisations corporelles	*61 398*	*6 742*		*68 140*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*92 606*	*6 816*		*99 422*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	*31 462*	*31 282*	*180*	*DE 1 A 5 ANS*
Fonds commercial	*1 003 292*	*0*	*1 003 292*	*NON AMORTIS.*
Mat.bureau &informatique	*20 195*	*19 284*	*911*	*DE 2 A 5 ANS*
Mobilier	*70 934*	*46 047*	*24 887*	*DE 5 A 10A NS*
TOTAL	*1 125 883*	*96 613*	*1 029 270*	

MERCURE & RODACH Management et Conseils

ANNEXE

Période du 01/10/2017 au 31/08/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 1 819 843 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*12 478*		*12 478*
Actif circulant & charges d'avance	*1 807 365*	*1 807 365*	
TOTAL	*1 819 843*	*1 807 365*	*12 478*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 275 176 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*275 176*				*275 176*
Comptes financiers					
Total	*275 176*				*275 176*

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 354 170 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*331 332*
Autres créances	*22 839*
Disponibilités	
TOTAL	*354 170*

3.6 - Charges constatées d'avance = 26 133 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

3.7 - Informations complémentaires sur le bilan actif

NEANT

MERCURE & RODACH Management et Conseils

ANNEXE

Période du 01/10/2017 au 31/08/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 107 300 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*1073*	*100,00*	*107 300*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*1073*	*100,00*	*107 300*

4.2 - Provisions = 43 507 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	*43 507*				*43 507*
TOTAL	*43 507*				*43 507*

4.3 - Etat des dettes = 3 089 679 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*677 814*	*646 136*	*31 678*	
Dettes financières diverses	*1 296 437*	*0*	*1 296 437*	
Fournisseurs	*414 492*	*414 492*		
Dettes fiscales & sociales	*498 482*	*498 482*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*174 990*	*174 990*		
Produits constatés d'avance	*27 465*	*27 465*		
TOTAL	*3 089 679*	*1 761 564*	*1 328 115*	

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 157 064 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*7 808*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*14 259*
Dettes fiscales & sociales	*74 996*
Autres dettes	*60 000*
TOTAL	*157 064*

MERCURE & RODACH Management et Conseils

ANNEXE

Période du 01/10/2017 au 31/08/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Produits constatés d'avance = 27 465 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4.6 - Informations complémentaires sur le bilan passif

NEANT

MERCURE & RODACH Management et Conseils

ANNEXE

Période du 01/10/2017 au 31/08/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 226 426 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*2 226 426*	*100,00 %*
TOTAL	*2 226 426*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 78 183 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*325 522*		*325 522*
Résultat financier	*-44 276*		*-44 276*
Résultat exceptionnel	*-32 682*		*-32 682*
Participation des salariés			
TOTAL	*248 563*	*78 183*	*170 380*

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

MERCURE & RODACH Management et Conseils

ANNEXE

Période du 01/10/2017 au 31/08/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	*3*	
Agents de maitrise & techniciens		
Employés	*12*	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*15*	*0*

6.3 - Autres informations complémentaires

- Caution personnel des associés de la holding RSGA sur les emprunts souscrits par la société Mercure Rodach Management et Conseils et les découverts bancaires
- Engagement de retraite : Compte tenu du turn over et la pyramide des âges des salariés de la société à la clôture de l'exercice il n' a pas été comptabilisé de PIDR.

- Titre de participation Fico Gestion : valeur au 30/08/2018 : 900 000

La valorisation des titres de participation est revue chaque année en fonction du chiffre d'affaires commissariat aux comptes réalisé entre les sociétés Mercure Rodach et Fico gestion. Tout nouveau mandat résultant de la clientèle propre de Fico gestion est juridiquement enregistré depuis l'acquisition de la société FICO gestion par Mercure Rodach.
La valorisation des titres Fico gestion tient compte de cette méthode et dans ce contexte les titres de participation ne sont impactés d'aucune provision.
. La société a fait l'objet au cours de l'exercice d'une verification de sa comptabilité pour les exercices clos au 30 03 2015 et 30 09 2016.
Une transaction avec l'administration fisacle a été signée et pour un montant de l'ordre de 140 ke (principale et majoration) . Cette transaction est impactée dans les comptes de cet excercice.

Variation capitaux propres
au 01/10/2017 : situation nette 863 726 euros
resultat de l'exercice 272 835 euros
dividendes versés rsga 695 000 euros
situation nette 30/08/2018 ; 339 105 euros

L exercice porte sur la periode du 01/10/2017 au 31/08/2018 (11 mois) suite au changement de la date de cloture.

MERCURE & RODACH Management et Conseils

ANNEXE

Période du 01/10/2017 au 31/08/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 354 170 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*331 332*
Clients factures a etablir(41810000)	*331 332*
Autres créances :	*22 839*
Avoir a recevoir(40980000)	*1 350*
Etat produits a recevoir(44870000)	*21 154*
Deb et cred divers produits a recevoir(46870000)	*335*
TOTAL	*354 170*

8.2 - Charges constatées d'avance = 26 133 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	*26 133*
TOTAL	*26 133*

8.3 - Charges à payer = 157 064 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*7 808*
Banques charges a payer(51860000)	*7 808*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*14 259*
Fourn factures non parvenues.(40810000)	*14 259*
Dettes fiscales et sociales :	*74 996*
Pers conges a payer(42820000)	*33 312*
Pers autres charges a payer(42860000)	*7 314*
Org.soc. conges a payer(43820000)	*15 021*
Org.soc. autres charges a payer(43860000)	*3 291*
Etat autres charges a payer(44860000)	*16 058*
Autres dettes :	*60 000*
Avoir a etablir(41980000)	*60 000*
TOTAL	*157 064*

8.4 - Produits constatés d'avance = 27 465 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance(48700000)	*27 465*
TOTAL	*27 465*

MERCURE & RODACH Management et Conseils

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/10/2017 au 31/08/2018 Présenté en Euros

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report a nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Ste	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
fico gestion	*250 000*	*44 288*	*100*	*900 000*	*900 000*			*246 386*	*1 499*	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangeres										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires